



RAPPEL

Le conseil de gestion de la coopérative AFAK 2 rappelle qu'en prévision de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire prévue le 1^{er} décembre 2018 à 14 h, au niveau du site de Khraicia, que l'accueil des adhérents pour le retrait des convocations se fait le mercredi et le samedi de 12 h à 17 h.

Le Conseil de gestion